

Prévoyance vieillesse : des mesures saines plutôt que de la cosmétique

Berne, le 19 novembre 2013

Communiqué

Prévoyance vieillesse : des mesures saines plutôt que de la cosmétique

Le PLR rejette les propositions de la gauche avec une TVA à 12 pourcents

Les jeunes d'aujourd'hui n'ont souvent plus l'espoir de recevoir une rente AVS ! Ceci n'est pas une option pour le PLR. Un taux de natalité en baisse, des intérêts faibles et une espérance de vie croissante remettent en question le financement de nos deux premiers piliers. Alors que le Conseil fédéral a déclaré qu'il souhaitait apporter la confiance et la sécurité avec son projet « Prévoyance vieillesse 2020 », il demande une hausse massive de la TVA. Ceci ne crée aucune confiance et n'obtiendra jamais la majorité. De plus, il ne prend aucune précaution face à un éventuel échec de cette réforme. Le PLR s'engage pour une véritable réforme de la prévoyance vieillesse. Il demande un mix de mesures modérées au lieu de hausses d'impôts massives. Il veut introduire un filet de sécurité bien avant 2020.

Avec l'entrée de la génération Baby-boom dans l'âge de la retraite, le constat est clair : de moins en moins d'actifs financent les rentes de toujours plus de retraités. Depuis l'introduction de l'AVS, l'espérance de vie lors de l'entrée en retraite a doublé. Nous vivons non seulement beaucoup plus longtemps mais en meilleure santé. C'est la raison pour laquelle les employés de plus de 55 ans représentent un potentiel non-négligeable d'expérience et de compétences.

Encourager la présence des plus de 55 ans sur le marché du travail

Une politique du marché du travail adaptée à ces travailleurs offrirait à la Suisse un avantage concurrentiel durable face à l'Europe, ainsi qu'un frein à la dépendance envers la main-d'œuvre étrangère. Le PLR s'engage pour une participation plus importante des plus de 55 ans dans le monde professionnel et appelle également à la collaboration des entreprises.

La réforme du Conseil fédéral couplée aux initiatives 1:12 et AVS plus augmentent la TVA de 50%

Au lieu de mieux utiliser le potentiel des plus de 55 ans, le Conseil fédéral propose d'augmenter drastiquement la TVA de 2%. Si les initiatives de la gauche, 1:12 et AVSplus venaient à être acceptées, le taux de la TVA devrait être augmenté de plus de 50% afin de pouvoir garantir le financement des rentes de l'AVS. En conséquence, la TVA dépasserait largement le seuil des 10% pour atteindre plus de 12%. Ces propositions issues de la Gauche ne peuvent pas être financées par le citoyen et surtout, elles ne résolvent pas le problème financier de la prévoyance vieillesse.

Pas de solutions extrêmes mais un savant mélange de mesures modérées

Prévoyance vieillesse : des mesures saines plutôt que de la cosmétique

Pour le PLR, les rentes doivent être garanties par une nette diminution des dépenses, des horaires de travail plus flexibles ainsi qu'un système de rentes qui incite les personnes actives à rester sur le marché du travail le plus longtemps possible. L'introduction d'un âge de la retraite plus tardif et l'instauration d'un mécanisme d'intervention sont des conditions impératives à coupler avec l'augmentation de la TVA en faveur de l'AVS. Cette hausse d'impôt doit être le dernier pas de la réforme et non pas le premier, comme le Conseil fédéral l'exige. Telle est la leçon à tirer du récent échec de la révision de l'AI – **par amour de la Suisse.**

Documents

- [Résumé](#)
 - [Pour un âge de la retraite plus flexible](#)
 - [Prévoyance vieillesse : des mesures saines plutôt que la cosmétique](#)
 - [Les coût de la réforme de la prévoyance vieillesse](#)
-

Contacts:

- Jean-René Germanier, conseiller national, 079 628 66 20
- Bruno Pezzatti, conseiller national, 079 279 57 94
- Felix Gutzwiller, conseiller aux Etats, 079 419 32 55
- Stefan Brupbacher, secrétaire général, 079 789 13 81
- Aurélie Haenni, porte-parole romande, 079 315 78 48